



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
DYNAMIQUE DE L'OPPOSITION POLITIQUE CONGOLAISE



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Dynamique de l'Opposition est tombée sur un document référencé (voir fac-similé) qui circule depuis trois jours sur les réseaux sociaux et, apparemment, portant la signature de l'Administrateur Général de l'Agence Nationale de Renseignement, Monsieur Kalev Mutondo.

Cette note, adressée au Président du Sénat, Monsieur Léon Kengo wa Dondo, présente certains membres de la Dynamique nommément cités comme faisant partie d'une "coalition de déstabilisation de la RDC à partir du Sénégal et sous la supervision des parrains étrangers" !

Devant le silence coupable de l'ANR sur ce document, nous, Membres de la Dynamique de l'Opposition, nous nous voyons dans l'obligation de fixer l'opinion nationale et internationale sur ce qui suit :

1. Nous réfutons catégoriquement toutes les allégations, mensongères par ailleurs, contenues dans cette note et dirigées contre les membres de la Dynamique ayant pris part au séminaire de l'île de Gorée sur les "élections et les processus démocratiques en Afrique Sub-saharienne : défis et enjeux" ;
2. Nous condamnons la légèreté avec laquelle l'ANR a rédigé cette "note" dont la lecture dévoile non seulement la politisation d'un service public de l'Etat, la manipulation des institutions du pays à des fins de "dotation et de per diem" mais aussi met à nu la collusion avérée entre l'ANR et le régime en place contre l'opposition politique congolaise ;
3. Nous dénonçons avec la dernière énergie l'instrumentalisation manifeste de cette institution ainsi que le dévoiement de ses missions classiques par le régime de Monsieur Kabila;
4. Nous fustigeons le caractère fantaisiste de cette "note" qui continue abusivement de qualifier FILIMBI et LUCHA de mouvements insurrectionnels alors qu'en juin 2015 les conclusions de l'enquête menée par la commission parlementaire (Opposition et majorité) sur ces deux mouvements avaient formellement établi que leurs militants "n'avaient vraisemblablement aucune visée terroriste" et que certains responsables des services de sécurité concernés avaient même déclaré "qu'aucun indice ne pouvait le confirmer" ;
5. Pourquoi les jeunes de FILIMBI et de LUCHA doivent continuer à subir les affres de l'exil pour les uns et de l'emprisonnement pour les autres alors que la même Commission n'avait rien retenu à leur charge ?

6. Qui mieux que le Président de l'Assemblée nationale devrait se souvenir de ce rapport et faire en sorte que l'ANR ne puisse gratuitement déverser des contre-vérités à l'endroit des compatriotes fondamentalement attachés au respect de la Constitution de la République?
7. Nous rappelons que conformément à l'article 8 de la Constitution, l'opposition politique est reconnue en RDC. Les droits liés à son existence, à ses activités et à sa lutte pour la conquête démocratique du pouvoir sont **sacrés**, ils ne peuvent subir de limites que celles imposées à tous les partis et activités politiques par la Constitution et la loi ;
8. C'est pourquoi, nous, membres de la Dynamique, ne nous laisserons pas intimider par des montages légers et grossiers qui trahissent la misère de l'imagination de l'ANR ;
9. Nous prenons l'opinion à témoin des dangers que les membres de la Dynamique de l'Opposition courent du fait des "dispositions" prises par l'ANR contre eux notamment :
 - la "prise en charge systématique" (surveillance policière abusive) de ses membres ;
 - la "pénétration" de la Dynamique en vue de son implosion ;
 - le matraquage médiatique ainsi que les menaces d'actions judiciaires contre les membres de la Dynamique ;

Désormais donc, nous tiendrons Monsieur Kabila ainsi que l'ANR pour responsables de tout ce qui pourrait arriver à nos membres ;

10. Plus que jamais, nous, membres de la Dynamique de l'opposition, poursuivons sans relâche notre combat pour le respect de la Constitution de la République et pour l'alternance démocratique prévue le 20 décembre 2016 à l'issue de l'élection présidentielle du 27 novembre 2016;
11. Nous réaffirmons haut et fort que le dialogue de Monsieur Kabila est inopportun et sans objet;

Que Dieu bénisse la République démocratique du Congo et son vaillant peuple. *my*

Fait à Kinshasa, le 30 décembre 2015

Honorable Eve BAZAIBA MASUDI

Modérateur

